

PROGRAMME

Prendre la parole en public en situation professionnelle avec impact

Organisation

- **Durée** : 14 heures
- **Mode d'organisation** : Synchrones à distance en visioconférence

Contenu pédagogique

Public visé

La formation certifiante s'adresse aux professionnels amenés à prendre la parole en public de façon impactante en situation professionnelle, que ce soit pour une réunion, une soutenance, une présentation, un discours, une conférence, etc. ou à tout instant de la vie professionnelle où il est demandé de prendre la parole avec impact devant un public.

Compétences attestées

- Préparer sa prise de parole en public, en identifiant les objectifs visés et en structurant un plan détaillé et logique de son discours.
- Initier une prise de parole en public, en utilisant une accroche impactante, en introduisant clairement le sujet et les objectifs de l'intervention.
- Dynamiser sa prise de parole en public en mobilisant des techniques de

communication verbale et non verbale variées en fonction des messages transmis et de l'environnement, et en illustrant ses propos par l'utilisation de techniques créatives et percutantes.

- Gérer les interventions imprévues du public (questions, objections, dérangements, etc.), via les techniques d'écoute active.
- Conclure sa prise de parole en public de façon marquante, en rappelant les messages clés et en utilisant une technique d'ancrage positif adaptée à l'ensemble des interlocuteurs.

Objectifs de la formation

La certification « Prendre la parole en public en situation professionnelle avec impact » permet de développer les compétences essentielles pour concevoir, structurer et animer des interventions orales efficaces et engageantes. Les participants apprennent à préparer leurs prises de parole en tenant compte de leurs objectifs, de leur public et du contexte d'intervention, puis à capter l'attention de leur auditoire grâce à des techniques d'ouverture, de communication verbale et non verbale à fort impact.

La formation les accompagne également dans la gestion des échanges avec le public, des questions imprévues et du stress, tout en renforçant leur capacité à conclure leurs interventions de manière mémorable. Grâce à de nombreux exercices pratiques et mises en situation, les participants gagnent en aisance, en confiance et en efficacité dans leurs communications professionnelles.

Description du contenu

Module 1 – Concevoir et structurer efficacement sa prise de parole

Introduction

Présentation du parcours et de la certification, recueil des attentes des participants, réalisation d'un exercice diagnostique de prise de parole et analyse collective des pratiques afin d'identifier les points forts et les axes de progression.

Séquence 1.1 – Analyser les conditions de réussite de son intervention

Définition des objectifs et des messages clés de l'intervention, analyse du contexte et du public cible, prise en compte des besoins spécifiques des interlocuteurs, puis construction d'un plan structuré favorisant la compréhension, l'engagement et la mémorisation des messages.

Séquence 1.2 - Atelier pratique de préparation d'une intervention

Mise en application des méthodes de préparation d'une prise de parole à travers la construction d'un plan d'intervention, l'identification des objectifs, des messages clés et des arguments, suivies d'un temps de présentation, d'analyse et d'amélioration des productions réalisées.

Module 2 – Réussir l'ouverture de son intervention et capter l'attention**Séquence 2.1 – Réussir l'ouverture de son intervention et capter l'attention**

Découverte et expérimentation des techniques d'ouverture d'une prise de parole à travers des apports méthodologiques, des démonstrations et des exercices pratiques de simulation, permettant aux participants de construire une accroche impactante, de présenter clairement leur intervention et d'adopter une posture, une gestuelle, une voix et un contact visuel favorisant l'engagement de l'auditoire.

Séquence 2.2 - Mise en pratique des techniques d'ouverture

Préparation écrite d'une introduction professionnelle, suivi d'exercices de prise de

parole courte avec contraintes, l'évaluation est croisée entre les participants.

Module 3 – Renforcer l'impact de son message

Séquence 3.1 – Mobiliser les leviers de communication verbale et non verbale

Apports théoriques, analyses de situations, démonstrations et mises en pratique permettent aux participants de découvrir et d'expérimenter les techniques de communication verbale et non verbale favorisant l'attention et l'engagement du public. Ils apprennent à structurer un discours convaincant, à mobiliser le storytelling, les exemples et les arguments pertinents, ainsi qu'à adapter leur expression et leur posture pour renforcer l'impact, la compréhension et la mémorisation de leurs messages.

Séquence 3.2 - Atelier d'entraînement à la communication impactante

Mises en situation progressives et exercices pratiques permettant aux participants d'intégrer les techniques de communication verbale et non verbale étudiées, de travailler la modulation de leur voix, leur rythme et leur expressivité, puis de bénéficier de retours individualisés afin d'identifier leurs points forts et leurs axes d'amélioration.

Module 4 – Faire face aux imprévus et interagir avec son auditoire

Séquence 4.1 – Maîtriser les interactions et gérer les situations délicates

Apports méthodologiques, échanges d'expériences et mises en situation permettent aux participants d'identifier et de gérer les imprévus d'une prise de parole. Ils développent leur capacité à maîtriser leur stress, à adopter une posture assertive, à mobiliser l'écoute active et à répondre avec pertinence aux interventions du public tout en conservant la maîtrise du temps, du cadre et des objectifs de leur intervention.

Séquence 4.2 - Entraînement aux situations imprévues

Mises en situation reproduisant des interventions confrontées à des questions, objections ou interruptions, suivies d'un débriefing collectif permettant d'analyser les stratégies mises en œuvre, d'identifier les bonnes pratiques et de renforcer la capacité des participants à gérer efficacement les échanges avec leur auditoire.

Module 5 – Clôturer son intervention avec impact**Séquence 5.1 – Marquer durablement les esprits avec la conclusion**

Apports méthodologiques, analyses d'exemples et exercices pratiques permettent aux participants de concevoir une conclusion marquante et cohérente avec les objectifs de leur intervention. Ils apprennent à utiliser les techniques d'ancrage positif, à valoriser les messages essentiels, à formuler un appel à l'action adapté à leur auditoire et à finaliser leur pitch en vue de l'évaluation certificative.

Séquence 5.2 - Mise en situation finale

Mise en situation finale permettant de réaliser une prise de parole complète mobilisant l'ensemble des compétences acquises, suivie d'une évaluation formative fondée sur les critères de la certification, d'un débriefing individualisé et de recommandations personnalisées pour consolider les acquis avant l'épreuve certificative.

Synthèse et plan d'action

Synthèse des apprentissages à travers un bilan collectif, un retour d'expérience sur les mises en situation et l'identification des acquis et des axes de progression, permettant à chacun de formaliser un plan d'action individuel pour poursuivre le développement de ses compétences en prise de parole en public.

Moyens et supports pédagogiques

- La formation a lieu en classe virtuelle (Google Meet) via la plateforme Phoenix Formation. Un ordinateur équipé d'une caméra, d'un micro et d'une connexion haut-débit est nécessaire pour suivre la formation dans de bonnes conditions.
- Notre support technique est disponible par email : contact@phoenix-formation.fr ou par téléphone au 02 30 96 06 81.
- Supports:
 - Diaporama
 - Questionnaire formatif sur les connaissances du sujet
 - Trame de rédaction
 - Fiche d'atelier guidé de rédaction du pitch
 - Plan d'action.

Modalités de la formation

Prérequis

- Être amené à réaliser des prises de parole en public impactantes dans son contexte professionnel.
- Justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum dans un poste dans lequel le candidat est amené à communiquer quotidiennement à l'oral avec des acteurs internes et/ou externes (collaborateurs, clients, commanditaires, partenaires...).

Délais et modalités d'accès

- Le délai d'admission varie selon le mode de financement de la formation.
- Pour les formations financées par le CPF, un délai légal de rétraction de 11 jours ouvrés minimum s'applique entre la date d'envoi de la proposition de commande par l'organisme de formation et la date de début de formation.
- L'admission se fait suite à un entretien téléphonique pour vérifier l'adéquation de vos besoins avec les objectifs de la formation, puis un dossier d'inscription avec questionnaire d'analyse du besoin permet de vérifier les prérequis.

Modalités pédagogiques

- La formation se déroule en 14 heures synchronisées en visioconférence sur la plateforme Phoenix Formation, en groupe de 2 (minimum) à 12 (maximum) personnes.
- Notre formateur Guillaume DEGOIS est un ingénieur et formateur expert, formé à la prise de parole et certifié en coaching et en PNL.
- La formation s'appuie sur des cas pratiques, des mises en situation, des échanges entre les participants et le formateur.

Modalités d'évaluation et de certification

Au cours de la formation, les acquis seront évalués à l'aide de quiz formatifs, d'exercices de mise en pratique obligatoires, et d'échanges entre les participants et le formateur.

La formation prépare à la certification détenue par Manitude, enregistrée le 27/10/2025 sous le numéro RS7336 au Répertoire Spécifique de France Compétences. <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7336/>

A l'issue de la formation, le stagiaire s'engage à passer l'examen préparant à la certification.

Modalités d'évaluation de la certification :

Mise en situation professionnelle de prise de parole en public impactante, sous la forme d'une préparation écrite de sa prise de parole et d'une simulation devant le jury d'évaluation, suivie d'une séquence de questionnement.

Le candidat sera évalué par un jury professionnel composé de 2 membres :

- 1 membre salarié de l'organisme certificateur Manitude
- 1 membre externe à l'organisme certificateur Manitude

Les évaluateurs doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans l'un des domaines suivants :

- Communication orale ou interpersonnelle,
- Formation professionnelle en expression ou communication,
- Coaching en communication, développement personnel ou accompagnement professionnel,
- Théâtre, expression scénique ou média training,
- Ou toute fonction impliquant la prise de parole en public (animation, direction, conduite de réunion, présentation commerciale, etc.).

La décision finale sera donnée par le certificateur Manitude au cours d'un jury de délivrance de certification.

En cas de réussite, un certificat de compétences sera édité par Manitude et sera remis à l'apprenant.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La loi du 5 septembre 2018 pour la «liberté de choisir son avenir professionnel» a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Virginie DE BELLESCIZE, référente handicap, v.debellescize@phoenix-formation.fr

Tarifs

1800 euros TTC dont 300€ de frais de certification. (Le tarif inclut la totalité de la prestation)

Contact

- Mail : contact@phoenix-formation.fr
- Numéro de téléphone : 02 30 96 06 81